

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 14 janvier 2013
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Nombre de membres élus : 14	Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER
Nombre de membres en fonction : 14	L'an DEUX MILLE TREIZE, le QUATORZE du mois de JANVIER à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 07 janvier 2013.
Nombre de membres présents : 12	<u>Présents</u> : MM. FOURNIER, DIEDRICH, Mme BELLONI, MM. WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, SCHWEIZER et PIERON.
Nombre de membres absents excusés : 0	<u>Membre ayant donné procuration</u> : néant
Nombre de membres absents non-excusés : 2	<u>Absent excusé</u> : MM DROUIN et ARGUELLO
Nombre de membres ayant donné procuration : 0	<u>Absent</u> : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY et Mmes FANTINEL et STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1.1 DB 2013-01 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Cession d'un terrain à la SCI 7B – Compromis de vente

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession, au profit de la « SCI 7B », domiciliée à VALLEROY (54910), 105 avenue Charles de Gaulle, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire, d'une parcelle située sur le Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » à CLOUANGE, cadastrée section 6, n°130/35, d'une superficie de 2 660 m²,
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la Z.A.C. soit 23,00 € HT le m² hors aide de la Communauté de Communes, ce prix étant conforme à l'estimation de la Brigade Régionale Foncière (Département Domains) en date du 17 juillet 2012,
- FORMALISE cet engagement dans le cadre d'une convention sous seing privé,
- et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente, l'acte de vente et la convention sous seing privé à passer à cet effet avec la SCI 7B ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

2. ENVIRONNEMENT

2.1 DB 2013-02 – Actions en prestations – Traitement des espaces dégradés « Après-mines » - Convention d'étude : Vallée du Conroy / Crassier.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable sur le projet de convention à passer avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, pour la réalisation de l'étude d'aménagement du crassier de la Vallée du Conroy,
- Et AUTORISE le Président à signer ladite convention.

3. DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1 DB 2013-03- Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de procéder au versement de la subvention dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'aide aux équipements de développement durable à divers bénéficiaires pour un montant de 50,00€.

4. FINANCES

4.1 DB 2013-04- Indemnité de Conseil au Receveur Percepteur

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'accorder au receveur percepteur, Monsieur KINDERSTUH Marc, l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêt interministériel du 16 Décembre 1983 au taux de 100% qui s'élève à 1 318,71 €.

5. ADMINISTRATION GENERALE

5.1 DB 2013-05- Extension de l'Hôtel de Communauté du Pays Orne-Moselle - Subvention PACTE II Conseil Général de Moselle - Actualisation du plan de financement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APROUVE le nouveau plan de financement ci-dessous :

Dépenses	HT	TTC
Acquisition des locaux*	589 987 €	589 987 €
Travaux	802 560 €	959 862 €
Mission de maîtrise d'œuvre	66 613 €	79 669 €
Mission SPS	2 971 €	3 553 €
Mission CT	3 701 €	4 426 €
TOTAL	1 465 831 €	1 637 497 €

* le coût d'acquisition n'est pas assujéti à la TVA

Financement	Montant sollicité	Part des dépenses HT
Département de la Moselle (PACTE 57)	1 026 082 €	70%
Etat (D.E.T.R)	146 583 €	10%
CCPOM (Autofinancement)	293 166 €	20%
TOTAL	1 465 831 €	100%

TOTAL autofinancement	464 832 €
------------------------------	------------------

La part non subventionnée sera financée par les fonds propres de la CCPOM

6. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/12/2012
- Tableau de bord financier au 31/12/2012
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30/11/2012
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/12/2012
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/12/2012
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/12/2012
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/12/2012

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h00.

Affiché au siège le 17.01.2013
Rombas, le 15 janvier 2013
Le Président,



Lionel FOURNIER